

**Nos RETRAITES valent mieux que
leurs PROFITS**



C'est juré, cette fois-ci, c'est la bonne réforme ! La dernière !
Puisqu'on vous répète que, après les chômeurs (des fainéants), les «immigrés (qui volent le pain des Français), les fraudeurs aux allocs (huit femmes qu'il a, je vous dis) et les faux malades, ce sont maintenant les retraités qui sont les vrais nantis.

Croisières, casinos, voyages, trop c'est trop, nous répète Pujadas à la télé et bien d'autres. On efface d'un trait les millions de chômeurs pour asséner : « Comme l'espérance de vie s'allonge, les gens devraient travailler plus longtemps. »

Pas toujours simple d'y voir clair dans le déferlement de propagande digne de celle en temps de guerre. Surtout quand on omet d'aborder certains sujets. Par exemple, on nous dit qu'en 2050, il y aura 1,2 actif pour 1 retraité.

A la limite, peu importe que cette prévision à la Nostradamus soit vraie ou fausse, ce qui importe n'est-il pas que ces actifs produisent suffisamment de richesses pour garantir les revenus de tous, actifs, retraités, enfants en âge scolaire, malades convalescents, etc... ?

Autre exemple, ces retraités nantis ont une pension moyenne de 1.216 euros mensuels, 932 euros pour une femme.

Liliane Bettencourt met 3 minutes pour gagner cette somme : Qui sont les vrais nantis ?

Entre 1980 et 2010, le financement des retraites est passé de 10,1 % du PIB à 13,5 % du PIB.

Pour répondre aux revendications de la FNIC-CGT, l'effort à consentir d'ici à 2050 serait du même ordre de grandeur.

Rien d'insurmontable ! Sauf pour le capital, qui préfère tout envisager plutôt que de renoncer à ses sacro-saints profits.

Quitte à faire mourir les gens au travail ?



Des prévisions « au doigt mouillé »



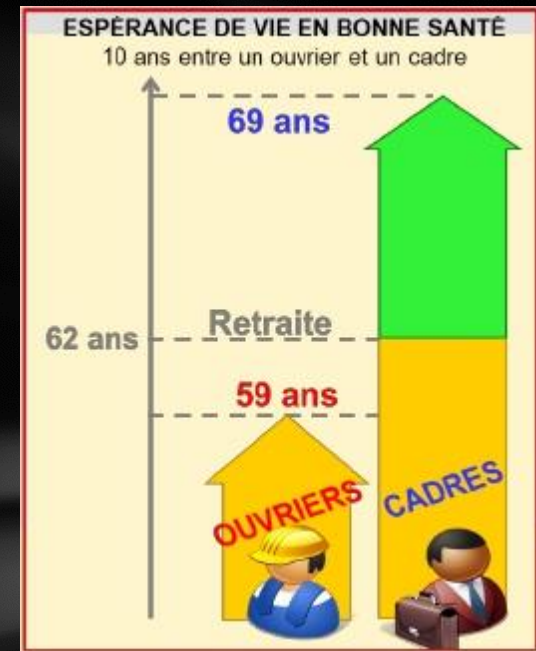
Les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir » . Pierre Dac

Que des experts bardés de diplômes, ou des commentateurs à l'air grave se risquent à émettre des hypothèses, quel qu'elles soient, 40 ans à l'avance, ne semblent émouvoir personne ou presque. Il y a pourtant de quoi s'interroger.

Les retraites, leur financement, dépendent de nombreux facteurs dont il est bien difficile de prévoir l'évolution : mortalité, fécondité, solde migratoire, chômage, productivité, etc. en faisant varier ces paramètres, selon le COR, les besoins de financement pour les retraites en 2050 varient de **71,6 milliards à 111,4 milliards par an**. Différence **40 milliards**, une fois et demie le budget actuel de la Défense !

Espérance de vie : de fausse évidence

L'âge moyen de départ à la retraite se situe à 62,2 ans. Il est en fait de 61,8 ans pour les hommes et 62,5 ans pour les femmes. L'écart peut paraître faible mais ce serait oublier que les droits à la retraite se calculent en trimestres. Ici en l'occurrence, 3 trimestres d'écart.



La différence d'espérance de vie entre homme et femme est de 7 ans. Un écart dont on parle moins est celui de l'espérance de vie sans incapacité, ou espérance de vie en bonne santé, entre les catégories socio-professionnelles. L'écart atteint 10 ans entre un cadre et un ouvrier. En moyenne, un ouvrier est déjà malade depuis 3 ans quand il atteint l'âge de la retraite. Enfin, la pénibilité aggrave encore cet écart : un travailleur soumis à des travaux pénibles a une vie plus courte qu'un travailleur de même catégorie qui n'y est pas ou moins soumis. La dernière étude démographique de la Commission européenne vient de montrer que pour la première fois depuis un siècle, l'espérance de vie sans incapacité a commencé à baisser en France.

La France est numéro 1 en Europe pour l'espérance de vie...

Depuis 1950, la durée annuelle du travail est passée de 2.230 heures à 1.560 heures. Pendant le même temps, l'espérance de vie est passée de 66,4 ans à 81,4 ans, soit un gain de 15 ans dont 7 ans depuis l'instauration de la retraite à 60 ans en 1982.

Les françaises de 65 ans détiennent d'ailleurs le record d'Europe d'espérance de vie



...mais seulement gème pour l'espérance de vie en bonne santé

A 65 ans, une française peut espérer vivre encore 20 ans en moyenne, mais avec une santé dégradée déjà depuis un an...

Selon la CNAV, la part des pensions pour invalidité augmentait régulièrement jusqu'en 1982, date de la mise en place de la retraite à 60 ans. A partir de 1982 jusqu'à aujourd'hui, cette part est passée de 42 % à 18 %, preuve de l'effet bénéfique de la baisse de l'âge de la retraite sur l'espérance de vie en bonne santé.

Le recul de l'âge de départ en 2010 est déjà en train de faire repartir à la hausse l'invalidité en retraite. Ce serait pire s'il était aggravé, en plus, par un allongement de la durée de cotisations.

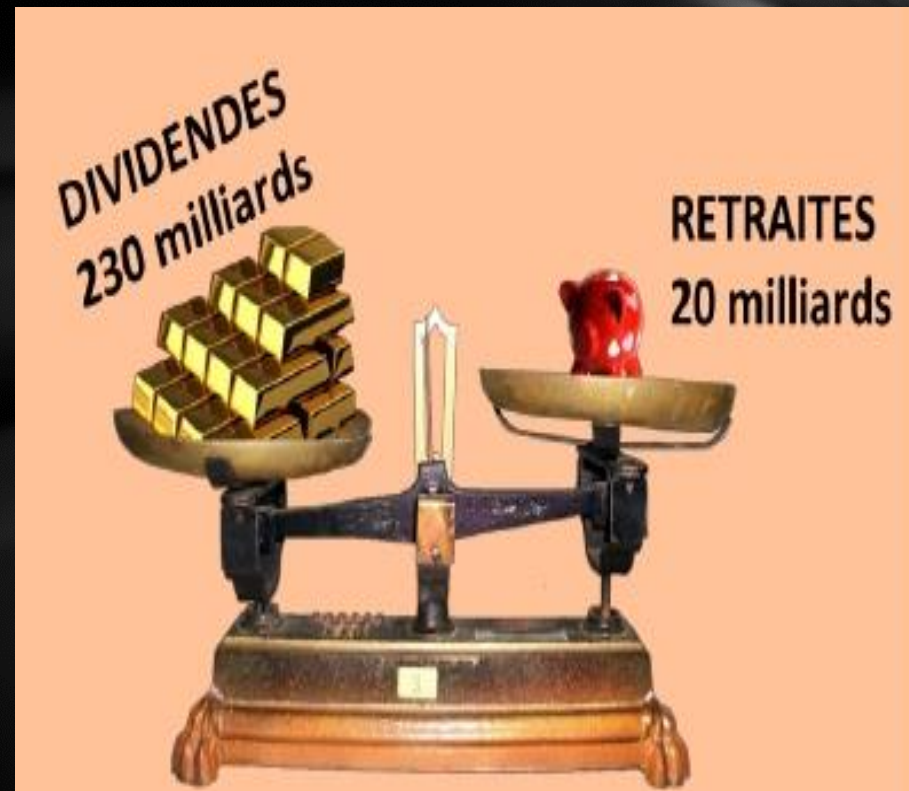
ENFIN : Pour quelle raison vivre plus longtemps devrait se traduire par travailler plus longtemps? Allonger la durée de cotisations n'a pas pour objectif de nous faire travailler plus longtemps, mais vise à faire baisser les pensions.

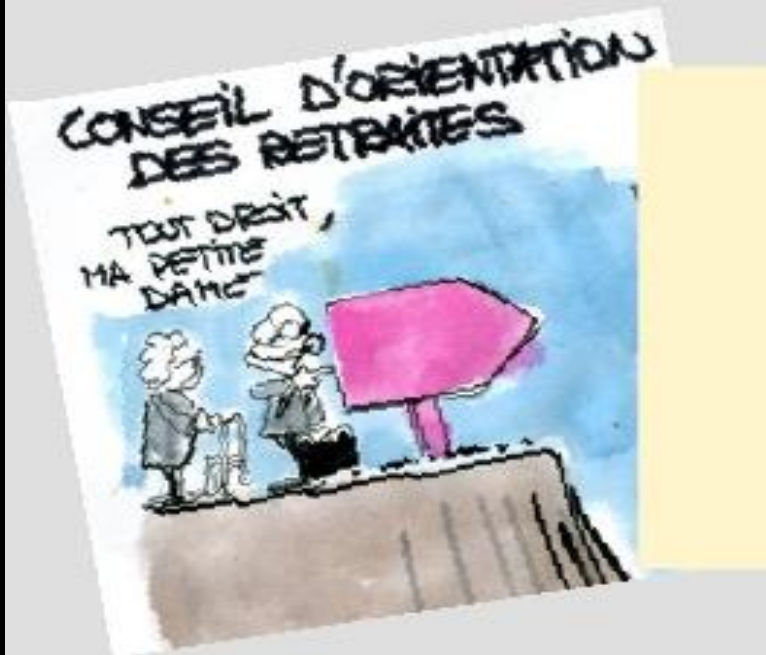
La répartition des richesses

Les paramètres dont on ne parle jamais

Le Produit Intérieur Brut mesure l'ensemble des revenus générés par l'activité productive en France.

Une partie est versée en salaires (pensions de retraite et allocations chômage comprises), l'autre en profits. La baisse des salaires dans le PIB depuis 1983 (tournant de la rigueur) s'est traduite par une explosion des dividendes versés par les entreprises, qui atteignent aujourd'hui la somme fabuleuse de 230 milliards d'euros ! Plus de la moitié du budget de l'État et dix fois le déficit des retraites ! Le coût du capital est une charge pour la collectivité, mais aucun gouvernement n'a jusqu'ici osé s'y attaquer.





C'est le rapport entre la pension de retraite au moment du départ et le salaire de référence.

Le taux de remplacement n'est pas parvenu à dépasser 84 % en moyenne au début des années 90, date où la réforme Balladur (et les suivantes) ont amorcé son recul, conséquence de choix politiques.

Selon l'OCDE, la France est actuellement le pays d'Europe où le taux de remplacement baisse le plus vite. En 2050, les seuls pays européens où ce taux sera plus faible qu'en France seront la Pologne, l'Estonie, la République Tchèque et la Suède, pays des comptes nationaux.

C'est « le » sujet tabou. Sur le plan des mots d'abord, patrons et médias disent « les entrepreneurs sont écrasés par un coût du travail dans un pays où les charges sont les plus lourdes d'Europe », au lieu de dire « les employeurs versent aux travailleurs un salaire, dont une partie sous forme de cotisations ».

A la CGT, on affirme que le salaire est formé de deux parties : le salaire net et les cotisations sociales.

Augmenter le salaire participe à augmenter le salaire net et les cotisations sociales. Réduire les cotisations sociales, c'est réduire le salaire, et donc transférer les coûts de la protection sociale sur l'impôt, type CSG ou autre. Seul l'employeur y trouve son compte.

Augmenter le salaire complet, dit « salaire socialisé », est notre objectif. Cela ne peut se faire qu'en transférant vers les salaires, les profits que s'accapare le patronat.

Pour augmenter les salaires, il faut diminuer les profits